



- 2420, rue Lemieux
- Québec, Québec
- G1P 2V4

## Taxation 2012 – NDDM

Plusieurs villégiateurs se sont déplacés pour assister à la séance du Conseil municipal de Notre-Dame-de-Montauban, mardi dernier et nous les en remercions. Les élus ont été surpris par le nombre de résidents du Carillon présents à cette séance.

Monsieur le maire, Jean-Guy Lavoie, m'avait suggéré juste avant la séance du conseil de rencontrer le responsable de l'évaluation foncière de la MRC de Mékinac afin de vérifier et comprendre la procédure d'évaluation.

Le maire m'a promis qu'il se rendrait disponible pour cette rencontre.

J'ai mentionné qu'il n'y avait aucun problème pour cette rencontre mais qu'il fallait essayer de trouver des pistes de solutions. J'ai aussi demandé si le conseil était ouvert à trouver des solutions.

Nous serons quatre pour cette rencontre et je n'ai pas l'intention d'inviter d'autres résidents d'autres lacs à celle-ci. Nous avons commencé ce combat avec les résidents du Carillon, personne nous a demandé notre participation à quelque mouvement que ce soit et il ne faudrait pas que notre démarche soit biaisée par d'autres intervenants.

Nous avons tenté de démontrer aux élus qu'il y a certaines taxes qui devraient être appliquées à l'unité et que le taux de taxation aurait dû être baissé afin de contrer cette hausse exagérée.

La rencontre avec le responsable de l'évaluation ne devrait rien nous donner de plus concernant le rôle d'évaluation, mais elle devrait nous aider pour faire comprendre aux élus, compte tenu que les deux parties seront présentes, que la balle est dans le camp de la municipalité et que c'est à eux d'agir. Le taux de taxation est bel et bien de leur ressort.

Je vous tiendrai au courant des nouveaux développements.

Serge Lachance, président

*La nature en héritage*

[www.arc-carillon.org](http://www.arc-carillon.org)